

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/03/2025 - 1545 - 1995 B 00306 - 401 511 449 - A.F.M. - LEROY

A.F.M. - LEROY
Société A Responsabilité Limitée au capital de 78 000 €
Siège social : 1, impasse des Coteaux
51140 MUIZON

RCS REIMS 401 511 449

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 644 762,68 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	644 762,68 €
A titre de dividendes aux associés	480 000,00 €
Soit 160,00 € par part	

Le solde	164 762,68 €

En totalité au compte « autres réserves ».

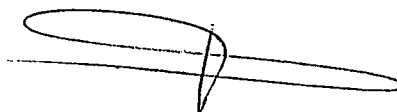
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 480 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- À prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- À cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 : Néant

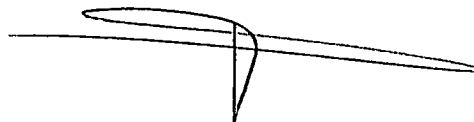
Exercice clos le 30 septembre 2022 : 60 000,00 €, soit 20,00 € par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 €

Exercice clos le 30 septembre 2023 : 220 000,00 €, soit 73,33 € par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 220 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





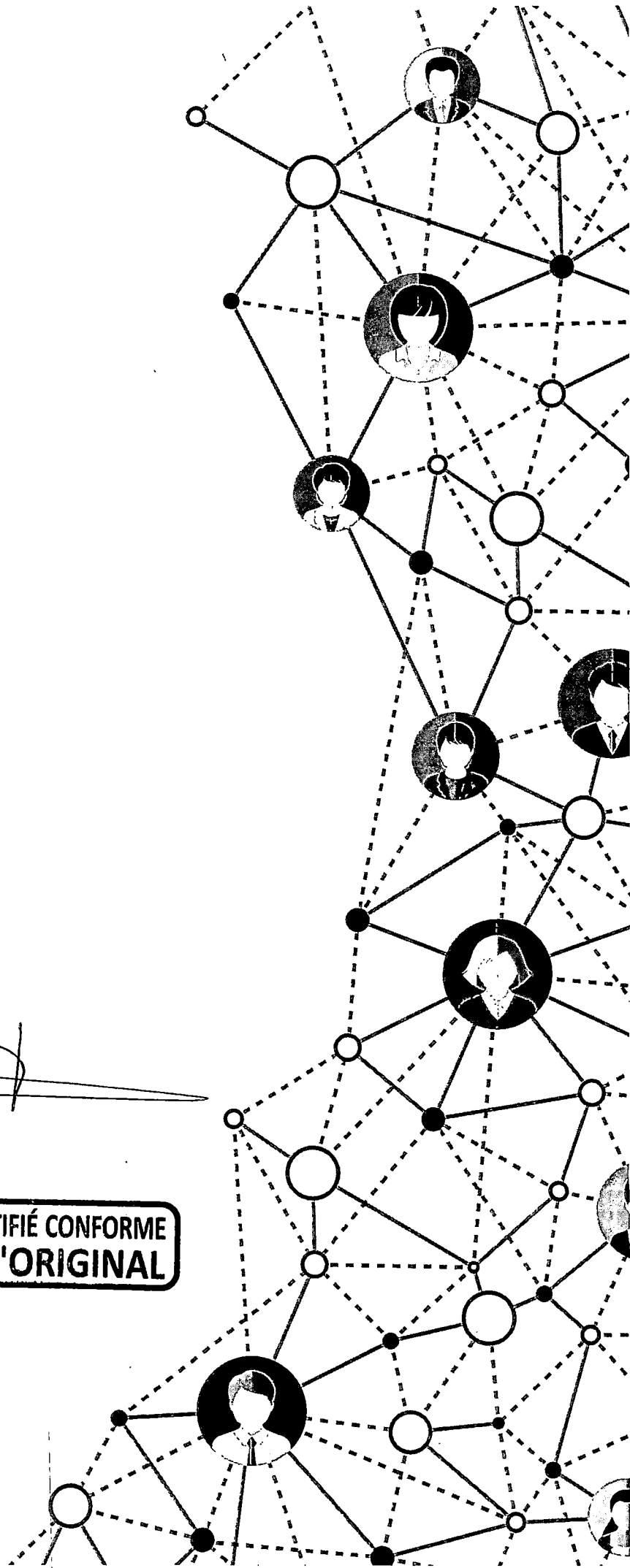
Plaquette

SARL AFM LEROY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

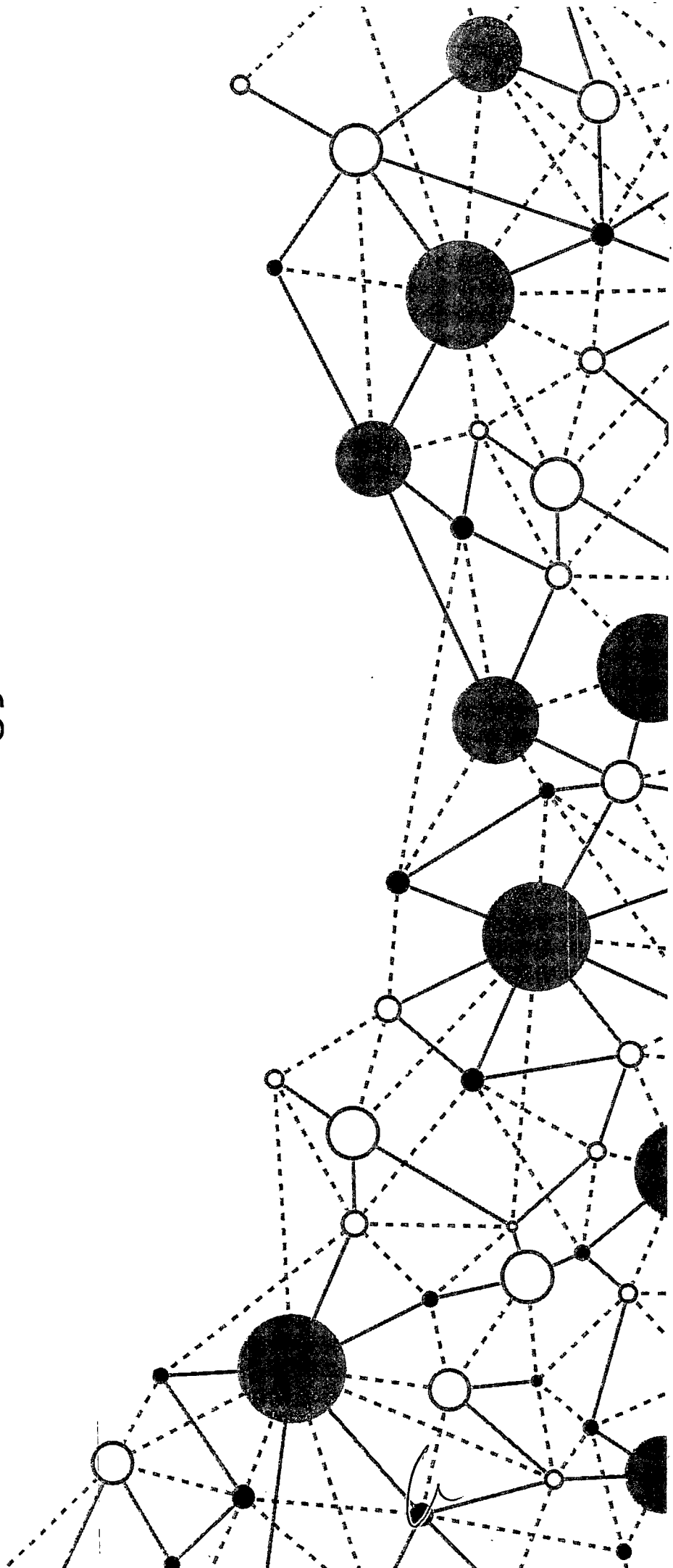
30/09/2024





SARL AFM LEROY

Comptes annuels



SARL AFM LEROY

Actif			Au 30/09/2024			Au 30/09/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	3 910	2 949	960	
		Fonds commercial (1)	400 000		400 000	400 000
		Autres immobilisations incorporelles	500	459	40	74
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		404 410	3 408	401 001	400 074
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	333 956	292 293	41 663	29 963
		Autres immobilisations corporelles	214 763	160 456	54 307	6 171
		Immobilisations en cours	2 302		2 302	
		Avances et acomptes				
	TOTAL		551 023	452 750	98 273	36 134
	Immobilisations financières ^{a)}	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	7 000		7 000	7 000
		TOTAL	7 000		7 000	7 000
Total de l'actif immobilisé			962 434	456 158	506 275	443 208
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	171 130		171 130	189 323
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL		171 130		171 130	189 323
	Avances et acomptes versés sur commandes		3 562		3 562	5 413
	Créances ^{a)}	Clients et comptes rattachés	1 256 464	23 230	1 233 234	1 027 998
		Autres créances	28 580		28 580	74 901
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	1 285 045	23 230	1 261 814	1 102 900
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		764 922		764 922	195 882	
TOTAL		764 922		764 922	195 882	
Charges constatées d'avance			29 391		29 391	16 504
Total de l'actif circulant			2 254 051	23 230	2 230 821	1 510 022
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			3 216 485	479 388	2 737 097	1 953 231
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

SARL AFM LEROY

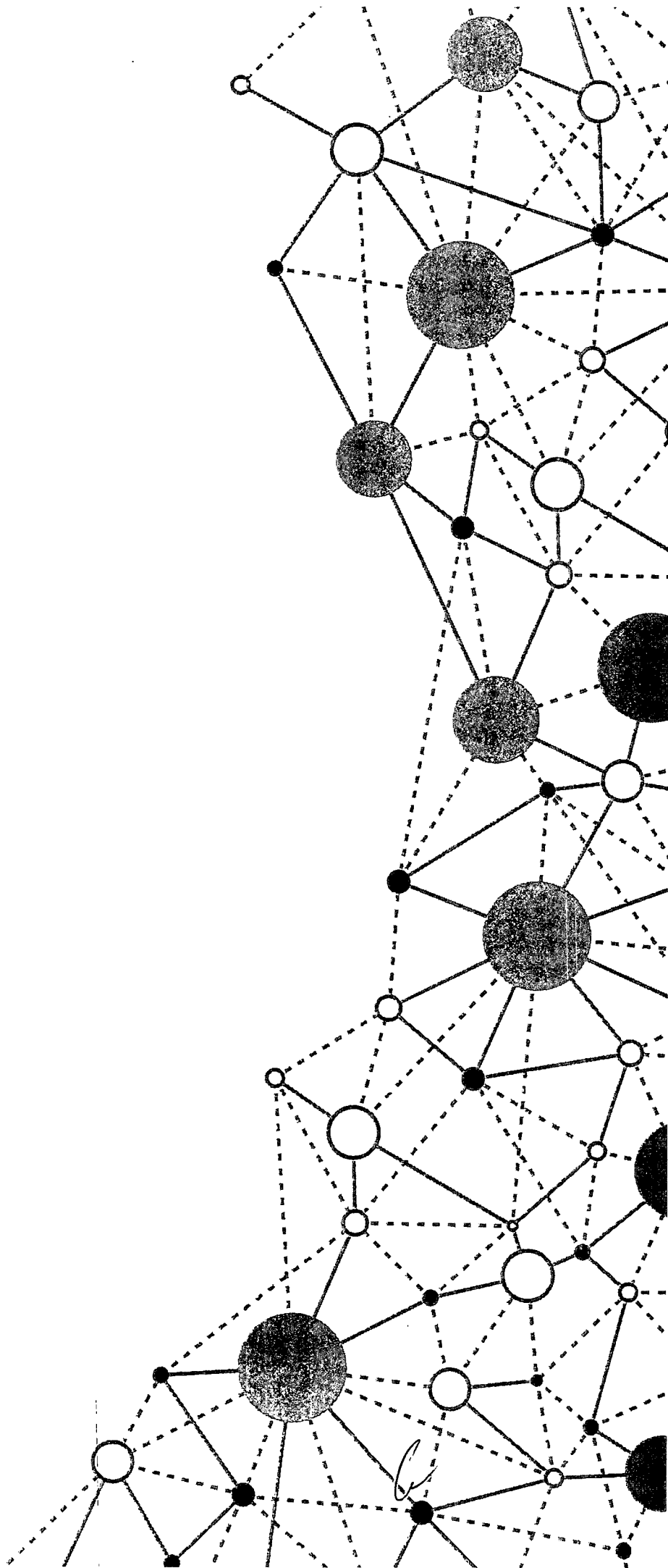
Passif		Au 30/09/2024	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 78 000)	78 000	78 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	7 800	7 800
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	556 571	455 624
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	644 762	320 947
	Situation nette avant répartition	1 287 134	862 371
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		1 287 134	862 371
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	191 332	254 992
	Emprunts et dettes financières divers (3)	57 604	23 324
	Total	248 936	278 316
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	104 352	88 117
Autres dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	359 047	222 015
	Dettes fiscales et sociales	496 181	477 454
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		855 228	699 470
Produits constatés d'avance		241 444	24 954
Total des dettes et des produits constatés d'avance		1 449 962	1 090 859
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 737 097	1 953 231
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	31 047	
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	90 532	162 178
	à moins d'un an	1 255 077	840 563
(3) dont emprunts participatifs			

e



SARL AFM LEROY

Annexe



SARL AFM Leroy

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2024

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif.....	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.1.1. Fonds commercial	3
2.1.1.2. Immobilisations incorporelles - Amortissement.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	3
Augmentations	3
Diminutions	3
2.1.2.2. Amortissement	4
2.1.3. Stocks	4
2.1.3.1. Stocks de produits achetés	4
2.1.4. Produits à recevoir.....	4
2.1.5. Créances	5
2.2. Passif	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.1.2. Capital.....	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3. Charges à payer	8
3. Autres informations.....	9
3.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	9
3.2. Engagements hors bilan.....	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

2.1.1.1. Fonds commercial

Le fonds de commerce de charpentes et serrureries métalliques a été acquis en 2004 pour 400 000 €. Aucune provision ni amortissement n'ont été constaté compte tenu de la valeur d'usage estimée du fonds.

2.1.1.2. Immobilisations incorporelles - Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Usufruit de parts sociales	Linéaire	15 ans

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	21 698	-	33 638
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	612
Matériel de transport	-	50 528	-	502
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	5 782	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	2 303	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.2.2. Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillages	Linéaire	3 – 5 ans
Installations générales	Linéaire	3 – 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 – 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	7 – 8 ans

2.1.3. Stocks

2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks de matières premières sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	340 130
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	1 045
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	1 559
TOTAL	342 735



2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		7 000	-	7 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		24 600	24 600	-
	Autres créances clients		1 231 865	1 231 865	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		1 406	1 406	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	24 570	24 570	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		2 605	2 605	-
Charges constatées d'avance		29 391	29 391	-	
TOTAL		1 321 437	1 314 437	7 000	



2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	78 000	-	-	78 000
Primes, réserves et écarts	463 424	100 948	-	564 372
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	320 948	323 815	-	644 763
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	862 372	424 763	-	1 287 135

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 3 000 parts sociales de 26 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	191 332	100 800	90 532	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	359 048	359 048	-	-
Personnel et comptes rattachés	109 676	109 676	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	99 476	99 476	-	-
Impôts sur les bénéfices	104 624	104 624	-	-
TVA	175 516	175 516	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	6 890	6 890	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	57 604	57 604	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	241 444	241 444	-	-
TOTAL	1 345 610	1 255 078	90 532	

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	26 268
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	63 887
Sécurité sociale	36 526
Autres charges fiscales	6 055
Divers	-
TOTAL	132 736



3. Autres informations

3.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui serait acquis par les ouvriers au titre de l'indemnité de départ à la retraite, sera pris en charge par un organisme de retraite auquel cotise la société.

Cependant, les salariés ETAM ne bénéficient pas de cette couverture sociale. Le montant des droits acquis par ces salariés, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 23 K€. Cette somme n'est pas provisionnée dans les comptes.

3.2. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions bancaires accordées	5 k€	120 K€-
Nantissements et hypothèques	-	-

